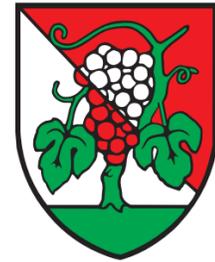


la feuille



N° 08 – 2018

de Bourg-en-Lavaux

COMMUNE

Notre situation financière : un souci permanent

Notre belle commune existe depuis le 1^{er} juillet 2011. Et depuis le 1^{er} janvier 2012 et ceci jusqu'au 31 décembre 2018, nous avons tous bénéficié d'un taux d'impôt communal bas de 61%, alors que la moyenne de toutes les communes de notre canton se situe à 72%. Cette situation peut-elle être maintenue ?

Péréquation, facture sociale et RIE III

Récemment, nous vous rappelions que la péréquation intercommunale et la facture sociale de notre canton ne cessent d'augmenter, ce qui a pour conséquence des charges tou-

jours plus grandes sur lesquelles la Municipalité n'a aucun pouvoir. Elle a simplement l'obligation de porter ces montants importants dans son budget de fonctionnement. Et ceci sans compter avec les effets pervers de la RIE III. En effet, notre commune est peu touchée directement car le nombre d'entreprises est faible. Ce sera toutefois par le biais de la péréquation intercommunale que nous serons plus ou moins fortement impactés. Quel que soit le résultat des négociations entre les communes vaudoises et le Conseil d'Etat, Bourg-en-Lavaux passera à la caisse.

Les effets de la RIE III ne sont qu'un élément de plus. Nous devons de toute manière assainir nos finances communales. Un travail minutieux a été réalisé afin de trouver des économies lors de l'établissement des budgets 2017 et 2018 et cette analyse rigoureuse se poursuivra lors de l'établissement des budgets à venir.

Pour des services de qualité

Si nous voulons garantir un minimum de services de qualité à notre population, préserver nos nombreux bâtiments communaux, routes, réseaux d'eau, etc., nous ne pouvons pas continuer à presser le citron !

Renoncer à certaines dépenses aujourd'hui pourrait engendrer des coûts futurs nettement plus importants (entretien des routes par exemple). Le recours systématique à l'emprunt est aujourd'hui facile, mais qu'en sera-t-il dans quelques années ?

En conclusion, nous ne pouvons pas continuer ainsi si nous voulons transmettre un patrimoine acceptable et viable aux prochaines générations. Nous nous devons d'assumer et de payer une partie au moins de nos investissements. C'est pourquoi la Municipalité vous informe

qu'elle proposera une augmentation d'impôts au Conseil communal d'octobre prochain, avec effet au 1^{er} janvier 2019. L'importance de cette augmentation n'est pas encore arrêtée mais elle est absolument indispensable afin de garantir le bon fonctionnement de notre commune.

A fin septembre, vous trouverez dans ces mêmes pages, toutes les informations chiffrées et détaillées concernant cette hausse du taux d'impôt.

La Municipalité

COMMUNE

Recours à l'emprunt et endettement accru



Photo : © A. Locher

Chantier des Fortunades à Cully le 18 août 2018

Depuis 2012, hormis des investissements de peu d'importance et liés à l'assainissement, les services industriels et les routes, nous avons fait trois gros investissements qui sont :

- les terrains multisports et les vestiaires de la Tioleyre pour 2,8 millions ;
- le collège intercommunal du Verney à Puidoux de 38 millions dont env. 46% à charge de notre commune ;
- le bâtiment des Fortunades devisé à 6,95 millions et qui sera terminé à fin 2018.

Il abritera, dès janvier 2019, notre voirie, nos

pompiers, nos archives ainsi qu'une cave pour stocker les vins communaux. Le bâtiment permettra de libérer la place de la gare de Cully

Notre capacité financière (marge d'autofinancement) étant beaucoup trop basse, ces investissements ont été financés en grande partie par l'emprunt. Ceci a pour conséquence une forte augmentation de notre endettement.

Le décor est posé, il ne reste plus qu'à écrire la musique!

La Municipalité

PATRIMOINE

Les Journées européennes d'un Patrimoine... Sans frontières !

Les Journées européennes du Patrimoine fêtent cette année, en Suisse, leur 25^e édition. Dans l'idée de préserver et valoriser la mémoire de notre société, ces journées permettent aux participants de découvrir des lieux exceptionnels, riches d'une histoire et d'un patrimoine unique. Lavaux fait donc tout naturellement partie du programme imaginé pour la Romandie par Nike, le centre national d'information sur le patrimoine mondial et les cantons concernés.

Cette nouvelle édition vous invite à dépasser toute sorte de frontières, qu'elles soient géographiques, sociales, culturelles, temporelles ou linguistiques. Les activités proposées par Lavaux Patrimoine mondial se calquent sur cette idée. L'association propose l'ouverture au public, pendant tout le week-end, du parc **Vignature** dédié aux plants de vigne, aux gestes du vigneron et à son savoir-faire... presque intemporel!

En écho à ce parc, la Maison Jaune, ancienne maison vigneronne, ouvrira ses portes pour des visites exclusives données par Jean-Daniel Meylan, architecte de la commune de Bourg-en-Lavaux. L'occasion pour les curieux d'allier découverte de la vigne et de la cave. Tout au long du week-end, la parole sera aussi donnée à des spécialistes

de la vigne, lors de conférences sur la création de cépages et les terroirs vaudois ainsi qu'au travers d'une présentation in situ du travail de la commission des vignes de la Confrérie des Vignerons.

La section monuments et sites de l'Etat de Vaud étoffe encore le programme de Lavaux pendant ces journées, avec une visite guidée du village de Riex, une conférence sur l'importance du patrimoine immatériel de Lavaux et du Cercle de l'Ermitage à Epesses en plus des visites de la Maison jaune et du parc Vignature. Tous se réjouissent de vous retrouver durant ces moments dédiés au patrimoine de notre incroyable région.

Programme et inscriptions

www.lavaux-unesco.ch/ découvrir Lavaux / événements

J. Corthay – Lavaux Patrimoine mondial
www.patrimoineromand.ch



LAVAU

Emondage des haies et élagage des arbres

Qui ne s'est jamais étonné de la vigueur et de la croissance des plantes au printemps? Si la végétation contribue à notre bien-être et à la beauté de notre paysage et de nos jardins, elle doit néanmoins être contenue dans certaines limites dans les territoires urbanisés. La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués.

Le règlement d'application de la loi cantonale du 10 décembre 1991 sur les routes précise dans ses articles 8 à 10 ce que chaque propriétaire est tenu de faire et de respecter.

Emondage des haies

Haies, plantations et aménagements extérieurs ne doivent pas diminuer la visibilité ni gêner la circulation et l'entretien du domaine public.

Le volume de la végétation doit être contenu dans des limites données qui définiront les tailles à exécuter.

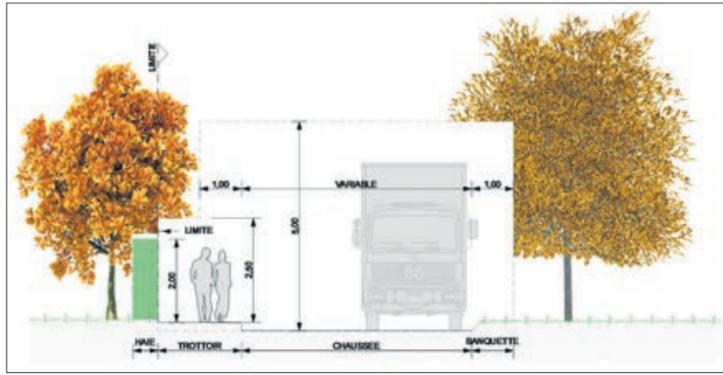
La taille verticale doit être impérativement exécutée de façon à ne pas déborder au-delà de la limite de propriété; les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

La taille horizontale, soit sur le sommet de la haie, doit assurer que celle-ci ne dépasse pas une hauteur maximale de 0,60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de maximum 2m. dans tous les autres cas. Cette hauteur est mesurée depuis les bords de la chaussée.

De manière générale, tous les panneaux de signalisation doivent être totalement dégagés. Nous rappelons également que les haies ne seront pas plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public.

Elagage des arbres

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante:



- au bord des chaussées, l'élagage se fait jusqu'à 5 mètres de hauteur et jusqu'à un mètre à l'extérieur de la chaussée;
- au bord des trottoirs, l'élagage se fait jusqu'à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les riverains, propriétaires fonciers et fermiers, sont tenus au respect de ces obligations. Ces travaux d'émondage et d'élagage doivent être exécutés régulièrement.

Après sommation écrite ou en cas d'urgence, la Municipalité peut faire exécuter d'office, aux frais des intéressés, les travaux nécessaires pour rétablir la sécurité ou la conformité des aménagements aux abords des routes. La Municipalité invite les personnes concernées à exécuter ce travail très régulièrement, en particulier aux endroits où la visibilité routière est entravée, ainsi que le long des cheminements piétonniers.

La Municipalité



ARTISANS DE LA RÉGION

Isabelle Guion, courtépointière à Chenaux

Installée comme courtépointière indépendante depuis 17 ans dans la maison vigneronne de ses parents Mireille et Claude Piccard à Chenaux, elle recycle aujourd'hui les banderoles des événements de Bourg-en-Lavaux.

Le terme de courtépointière désignait à l'époque la confection de

couvre-lits. Aujourd'hui, il s'agit de faire sur mesure tout ce qui touche aux tissus dans un intérieur de maison ou de bateau, du choix de ceux-ci à la pose: rideaux, banquettes, coussins et couvre-lits assortis, ainsi que d'autres objets à la carte.

Pour élargir son activité, Isabelle Guion a développé la confection de sacs, au départ, pour l'enseigner aux enfants lors du passeport-vacances chaque été. Adeptes du réseau de proximité et suite

à la proposition de l'association LABEL (les acteurs de Bourg-en-Lavaux), elle a créé toute une gamme d'objets avec les banderoles de Cully Broc et de Cully Bazar. Aujourd'hui, elle récupère celles d'autres événements ayant lieu dans la région qu'elle transforme en porte-monnaie, trousse et besaces multi-usages et multicolores. Le dernier-né est un sac isothermique pour transporter au frais les bouteilles. Ses produits signés «bâch'tag» sont en vente à Cully au kiosque

«Le Minaret» pour les articles liés à l'écriture, à la boutique «Le 26» pour les cabas et à «La Vinothèque de la Maison Rose» pour les sacs à bouteilles.

Isabelle Guion est souvent présente lors des marchés de la commune (Rieux, Cully dimanche, Cully bazar) et se déplace volontiers pour conseiller des clients privés comme des professionnels. Elle propose aussi un service d'entretien pour les hôtels et les restaurants, comprenant les retouches, transformations ou réparations.

Isabelle Guion Courtépointière,
Ch. du Carroz 10, 1091 Chenaux
079 891 96 57 isa@bachtag.ch
Facebook /Instagram:
«Sac bâch'tag»

C. Schmidt, LABEL

ECOLOGIE

Le Parc Vign'nature, nouvelle parcelle pédagogique à Cully

L'histoire millénaire qui s'est déroulée sur les coteaux pentus de Lavaux est intimement liée à la vigne et c'est grâce à la viticulture que la région détient son caractère exceptionnel.

Née d'une collaboration entre la commune de Bourg-en-Lavaux et l'association Lavaux Patrimoine mondial, la vigne pédagogique, rebaptisée «Parc Vign'nature», est une parcelle de vigne dédiée à cette plante, ses feuilles et ses fruits, qui rythment depuis tant d'années l'activité locale. Le parc propose une immersion au cœur d'une année vigneronne, afin de comprendre la complexité du plant de vigne et du travail qu'il nécessite. Témoin de cette nature

fascinante, le parc évoque non seulement la biologie de cette plante mais aussi les gestes des vigneronnes et vigneron, partie intégrante d'un savoir-faire séculaire.

Aux abords de la Maison Jaune, le parc est facile d'accès et promet une activité ludique et éducative destinée en premier lieu aux écoliers. Les classes, ou autres groupes constitués, abordent la vigne «sous toutes ses coutures». L'animation proposée parcourt le cycle de vie d'une plante en quatre étapes, au fil des saisons et explore les différentes parties de la plante: racines, branches, vrilles, feuilles, fleur, grappe et métabolisme du sucre. La visite du Parc Vign'nature

s'effectue en compagnie d'un des guides du patrimoine de Lavaux. Ces passionnés ont tous reçus une double formation:

- la première sur les spécificités de la région, son inscription à l'UNESCO, son histoire viticole et son caractère exceptionnel,
- la deuxième sur la biologie de la vigne, aux côtés de spécialistes de l'Agroscope de Changins et du Centre de compétence vitivinicole et cultures spéciales.

En juin, Lavaux Patrimoine mondial a organisé une phase test auprès des écoles de la région. Trois classes ont répondu présentes et c'est avec beaucoup de plaisir que les guides et l'association les ont accueillies.

Le parc sera inauguré le 30 août prochain, en présence des autorités communales et des spécialistes qui ont œuvré en faveur de ce beau projet. Le week-end qui suit, **les 1^{er} et 2 septembre, le parc sera ouvert au public** lors des Journées européennes du Patrimoine... L'occasion de le découvrir en famille ou entre amis et de profiter des nombreuses activités proposées par l'association lors de ces journées spéciales.

Pour en savoir plus:
www.lavaux-unesco.ch / découvrir
Lavaux / Parc Vign'nature
J. Corthay
Lavaux Patrimoine mondial



AGENDA

août-septembre 2018

Du mercredi 29 août
au dimanche 9 septembre

«Cyrano au bord de l'eau»
La BeL Scène à Cully, place d'Armes,
selon programme,
www.cyranoauborddeleau.ch

SEPTEMBRE

Samedi 1^{er} septembre

Classique des 6.5m SI - 28^e édition.
Cully, Moratel, selon programme,
www.cvmc.ch

Vins et poissons du Léman.
Cully, place d'Armes, dès 11h,
www.caveau-cully.ch

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre

Journées du patrimoine.
www.patrimoineromand.ch

Dimanche 2 septembre

Classique des 6.5m SI, 28^e édition.
Cully, Moratel, selon programme,
www.cvmc.ch

Faites du pain, cuisson de vos pains
et tresses au marché du dimanche
Cully, place d'Armes, 10h-16h,
www.la-bel.ch

Vendredi 7 septembre

Fête au village à Aran, place du village, 18h-4h, Jeunesse de Villette **Annulée**

Samedi 8 septembre

Le marché du samedi à Rieux,
pl. R.-Th. Bosshard, 10h-16h,
www.la-bel.ch

Fête au village Aran, place du village, 16h-4h, Jeunesse de Villette **Annulée**

Dimanche 23 septembre

Kermesse paroissiale Cully,
église catholique, dès 10h

Jeudi 27 septembre

Rencontres de Lavaux,
repas canadien Cully,
salle de l'église catholique, 19h30,
www.spes-lavaux.ch

Vendredi 28 septembre

«**Cabaret musical**», chansons avec
Nathalie Pfeiffer et ses invités.
Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h30,
www.oxymore.ch

Dimanche 30 septembre

Quatuor Debluë, Cantate 51 Bach.
Cully, église catholique, 18h,
concert CIMS

Mais aussi, tous les dimanches

Le marché du dimanche Cully,
place d'Armes, 10h-16h, www.la-bel.ch

Les visites guidées du dimanche.
Cully, débarcadère, départ 15h,
www.lavaux-unesco.ch